



Quel type de fourrage pour la finition des agneaux en bergerie ?

Le rôle du fourrage dans la ration des agneaux se limite dans la plupart des cas à l'apport de fibres. Il doit donc avant tout être appétant.

Dans la plupart des rations, la part du fourrage reste relativement modeste, variant de 15 à 25 % selon le type d'agneau et le mode de distribution du concentré. Son rôle est par conséquent essentiellement de participer au bon fonctionnement ruminal. Une légère amélioration de l'indice de consommation en concentré a parfois été mesurée avec des fourrages d'excellente qualité avec toutefois un intérêt économique limité. L'appétence du fourrage prévaut sur sa valeur alimentaire.

Les valeurs alimentaires des principaux fourrages

SOURCE DE MATIÈRE AZOTÉE		FOIN DE GRAMINÉES	PAILLE	FOIN DE LUZERNE	ENSILAGE DE MAÏS
Valeurs alimentaires (par kg brut)	UFV	0,53	0,31	0,52	0,80
	PDIN (g)	55	22	105	52
	PDIE (g)	69	44	88	66

Source: INRA

Foin ou paille indifféremment

L'utilisation de foin ou de paille n'a que très peu d'influence sur les performances des agneaux, leur indice de consommation et les qualités de carcasse. Une bonne paille, ayant bénéficié de bonnes conditions de récolte et de stockage, est toujours préférable à un mauvais foin quels que soient la nature du concentré et son mode de distribution.

Teneur en MAT de la luzerne (g/kg de matière sèche)

	PLANTE ENTIÈRE	TIGES	FEUILLES
MAT	195	91	260

Source: CREO



© Photo: CIIIRPO

Foin ou paille peuvent être utilisés indifféremment. Le foin de légumineuses réduit les apports de correcteurs azotés mais ne participe pas à diminuer les indices de consommation.

Foin ou enrubannage de légumineuses

Avec les fourrages de légumineuses, conservés sous forme de foin ou d'enrubannage, une consommation des feuilles riches en valeur azotée permet de réduire les apports en correcteurs azotés. Lorsque ces fourrages sont associés à une céréale seule, les indices de consommations en concentré ne sont pas détériorés mais les quantités de fourrages distribuées par agneau sont multipliées par 2 ou 3 par rapport à une ration composée de foin de graminées et de mélange fermier. Cette pratique entraîne toutefois

...



Pour favoriser l'ingestion de fourrage, compter 8 à 10 agneaux par mètre linéaire de râtelier.

une baisse de la vitesse de croissance de l'ordre de 25 %. La durée de finition des agneaux est alors majorée de 2 à 3 semaines. Aucune détérioration de la qualité des carcasses n'a été mesurée.

Ensilage de maïs et de graminées

L'utilisation d'ensilage de maïs permet l'obtention de croissances soutenues et de carcasses de bonne qualité. Les apports sont limités de sorte que les auges soient vides le matin, soit environ 700 g de matière sèche par jour. Un apport de concentré de l'ordre de 500 g par jour composé de 75 % de céréale et 25 % de tourteau de soja par exemple doit être apporté. Foin ou paille sont également mis à disposition des agneaux.

L'enrubannage de graminées peut également être utilisé pour la finition des agneaux. Sous réserve de disposer d'un lot d'agneaux suffisant à l'avancement de la botte, les agneaux le consomment à un niveau équivalent de celui d'un foin. Même avec un enrubannage d'excellente qualité, on ne peut pas espérer d'économies importantes de concentré par rapport à un foin, ce qui en limite l'intérêt.

→ EN RÉSUMÉ

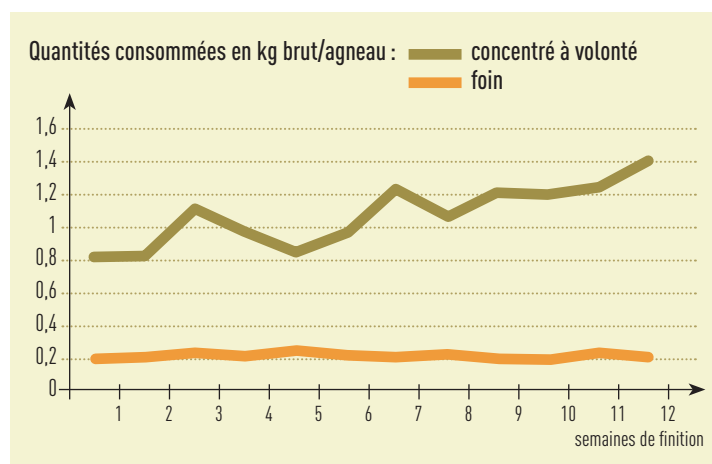
- Un bon fourrage est avant tout un fourrage appétent. Cette qualité prévaut sur sa valeur alimentaire.
- L'utilisation de foin ou d'enrubannage de légumineuses limite les besoins en correcteur azoté mais ne participe pas à une diminution de la consommation de concentré.

Les quantités de fourrages nécessaires (kg brut) par agneau du sevrage à la commercialisation

TYPE DE FOURRAGE	TYPE D'AGNEAUX ET MODE D'ALIMENTATION		
	AGNEAUX LAITONS		AGNEAUX GRIS
	CONCENTRÉ À VOLONTÉ	CONCENTRÉ RATIONNÉ	
Foin de graminées ou paille	10 à 15 kg	20 à 30 kg	20 à 30 kg
Foin de légumineuses	20 à 40 kg	-	30 à 40 kg

Source CIRPO/Institut de l'Élevage

Evolution des consommations journalières de fourrages et de concentrés par des laitons sevrés



Source CIRPO

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 63 72 ou laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr
- Site de l'Institut de l'Élevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »
www.inst-elevage.asso.fr

10/2008. Document réalisé avec le soutien financier de :

